

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

### DÉCISION N° DP2023\_043 - FINANCES MODIFICATION DE L'ACTE CONSTITUTIF DE LA REGIE DE RECETTE STADE NAUTIQUE DIGOIN

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5211-10 et R.1617-1 et suivants,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2020-137 en date du 9 novembre 2020 donnant délégation de pouvoir au Président,

Vu la décision du Président n°2017-020 en date du 4 mai 2017 créant la régie « Stade nautique Digoin »

Vu la décision du Président n°2019-049 en date du 26 juin 2019 modifiant la régie de recette « Stade nautique Digoin »

Vu la décision du Président n°2020-045 en date du 12 juin 2020 modifiant la régie de recette « Stade nautique Digoin »

Vu la décision du Président n°2023-025 en date du 7 juin 2023 modifiant la régie de recette « Stade nautique Digoin »

Vu l'avis conforme du comptable assignataire en date du 3 août 2023,

### DÉCIDE

**Article 1 :** L'article 3 de la décision n° 2017-020 en date du 4 mai 2020 est modifié comme suit :

*La régie encaisse les produits suivants :*

*1° : Droits d'entrée au Stade nautique ;*

*2° : Inscriptions stages multisports ;*

*3° : Articles de piscine (Maillot de bain, bonnet de bain, lunettes de bain...).*

**Article 2 :** L'article 6 de la décision n° 2017-020 en date du 4 mai 2020 est modifié comme suit :

*Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 8 000 €.*

**Article 3 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publicité, devant le Tribunal administratif de Dijon (22 rue d'Assas - BP 61616 - 21016 Dijon CEDEX).

**Article 4 :** La présente décision sera communiquée aux membres du Conseil Communautaire lors d'une prochaine réunion.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

====

Fait à Paray-le-Monial, le 9 août 2023,

**Gérald GORDAT**  
**Président du Grand Charolais**